l'effet de pouvoir mener de front les deux hautes missions qui lui sont confiées. Sa réponse a été favorable à la demande des pétitionnaires; mais il n'a pris d'engagement que pour ce qui le concerne personnellement.

« Peu de jours auparavant, le président du conseil des ministres hongrois, le comte Batthyany, se trouvait à Vienne pour y coopérer à un arrangement médité par l'Archiduc Jean entre la Croatie et la Hongrie, mais Jellalicich qu'on attendait ne se fit pas voir.

« On croit la guerre entre ces deux nations inévitable.

« L'ouverture de la diète hongroise a eu lieu le 4. S. A. I. l'archiduc Etienne y représentait l'Empereur. La Croatie n'y a naturellement pas envoyé ses députés. Les ministres invitent les députés à se montrer justes et humains envers toutes les nationalités et à tout faire pour l'union des pays relevant de la couronne hongroise. On dit que leurs premières demandes seront de mettre le gouvernement en mesure d'élever l'effectif de l'armée au chiffre de 200,000 hommes, sans compter la garde nationale.

« Quelques personnes qui passent pour être ordinairement bien informées attribuent, au gouvernement de Vienne, l'intention d'intimer à l'administration hongroise l'ordre d'en finir à tout prix, et à l'amiable, avec les Illyriens, sinon, il se verrait forcé d'observer une parfaite neutralité vis-à-vis des combattants. Le nouvel organe de Kossuth dit à ce sujet : « L'empereur d'Autriche et le roi de Hongrie ne formant qu'une seule et même personne; nous ne pouvons donc avoir, lui et nous, que des amis ou des ennemis communs. »

Le 11 juillet, l'archiduc Jean a fait son entrée solennelle à Francfort. Dès huit heures du matin, toute la population de la ville était sur pied. Une foule innombrable se pressait sur le passage du prince et faisait retentir les airs de cris de transports et d'allégresse. A l'entrée de l'*Hôtel de Russie* où était descendu l'archiduc, S. A. I. fut reçue par des députations de l'Assemblée nationale et du sénat de la ville libre de Francfort. A une allocution que lui adressa M. Gagern, président de l'Assemblée nationale, S. A. I. répondit :

« Je vous remercie, messieurs, de cette réception. Lorsque j'appris le choix du peuple allemand, je fus étonné que mon grand parent, la grande Allemagne, fît preuve à moi, homme simple et déjà sur l'âge. L'homme se trouve quelquefois dans des cas où il ne doit pas hésiter à déférer aux demandes qu'on lui adresse, quelle que soit la position dans laquelle il se trouve. Quand la patrie a parlé, il faut lui sacrifier ses dernières forces, ses dernières années. Voilà ce qui m'a décidé à me rendre à votre appel, pour achever avec vous, comme avec des frères, une œuvre grande et sainte. Me voici, je vous appartiens. »

En prononçant ces dernières paroles, le vicaire de l'empire s'avança vers la députation, qui formait un demi-cercle autour de lui.

Bientôt après l'archiduc parut sur le balcon et adressa quelques paroles à la foule immense, réunie devant l'hôtel :

« Habitans de Francfort, dit-il, recevez mon salut. Je suis venu ici sur le vœu de l'Assemblée nationale pour travailler avec les hommes les députés de toutes les contrées de l'Allemagne) à la prospérité de toute la grande patrie allemande. En unissant nos forces, nous atteindrons, j'en suis certain, ce grand but. Vive l'Allemagne! vive Francfort! »

Ces paroles furent accueillies avec des transports de joie de la part des habitans, qui paraissaient vivement impressionnés de la grande importance des événemens dont leur ville est devenue le théâtre.

Entre 9 et 10 heures du soir, on a donné, à l'archiduc Jean, une sérénade aux flambeaux. Plusieurs morceaux ont été exécutés devant l'*Hôtel de Russie* par les différentes sociétés de chant. Le prince a exprimé ses remerciemens par quelques paroles empreintes de bonté et de cordialité. Le cortège comptait plus de 2,000 flambeaux.

Le lendemain, S. A. I. s'est rendue au palais de la Diète, accompagnée d'une députation composée du président de la Diète, des envoyés de Saxe, de Wurtemberg, de Hanôvre et de l'envoyé chargé de la voix des quatre villes libres.

Arrivé au sein de l'assemblée, l'archiduc a reçu l'adresse suivante, qui a été lue en séance publique par M. le président de la diète, en présence de tous les envoyés, des membres de la commission militaire fédérale et d'un grand nombre d'auditeurs qui ont assisté à cette solennité et parmi lesquels se trouvaient beaucoup de membres de l'assemblée nationale :

« Illustrissime seigneur, archiduc vicaire de l'empire!

« L'assemblée nationale, représentant le peuple allemand, vient d'offrir solennellement ses hommages à V. M. I. qu'elle a élue vicaire de l'empire. Elle a déclaré avec une vive allégresse qu'elle remettait entre vos mains les droits, la liberté de l'Allemagne, l'indépendance, l'honneur et la puissance du peuple allemand.

« Illustrissime prince! C'est avec joie que, le jour mémorable de votre élection, la diète vous a salué vicaire de l'empire au nom de tous les gouvernemens allemands. Elle a vu ses vœux se réaliser quand elle a su que V. A. I. avait déclaré vouloir accepter les fonctions de vicaire de l'empire, et elle a été vivement satisfaite d'apprendre que V. A. I. attachait un très grand prix à la confiance que tous les gouvernemens allemands vous ont témoignée. V. A. I. est placée à la tête du pouvoir central provisoire, de ce pouvoir créé sur le vœu du peuple allemand pour veiller à la sûreté et à la prospérité générale de l'état fédéré allemand, pour diriger sa force armée et pouvoir à la représentation internationale de l'Allemagne.

« D'après la constitution de l'Allemagne, la diète avait pour mission de sauvegarder la sécurité et l'indépendance de notre patrie, de représenter la confédération dans sa totalité et d'être l'organe constant de sa volonté et de ses actes; elle était autorisée à maintenir des relations pacifiques et amicales avec les états étrangers, à admettre auprès d'elle des ministres de puissances étrangères, à déléguer auprès de ces dernières des envoyés au nom de la confédération, à conclure des traités pour celle-ci.

« La diète était chargée de prendre et de surveiller les dispositions concernant les affaires militaires de la confédération et les mesures de défense nécessaires pour la sauvegarde de son territoire, de décider de la guerre et de la paix.

« La diète remet, au nom des gouvernemens allemands, au pouvoir central provisoire, l'exercice de ces attributions constitutionnelles; elle les remet entre les mains de V. A. I. avec le ferme espoir que de grands résultats seront obtenus pour l'unité, la puissance et la liberté de l'Allemagne, que l'ordre et la légalité renaîtront dans tous les états allemands, et que le peuple allemand jouira d'une manière durable de la paix et de la concorde.

« Les gouvernemens allemands, qui ne connaissent et n'apprécient que les intérêts bien entendus du peuple, s'empressent d'offrir leur concours pour toutes les dispositions du pouvoir central, qui doit fonder l'unité, la liberté et la puissance de l'Allemagne au-dedans et au dehors.

« Cette déclaration est le dernier acte de la diète germanique, qui cesse maintenant ses fonctions. Les envoyés réitèrent l'expression de leur hommage personnel pour V. A. I., vicaire de l'empire.

« Francfort, le 12 juillet 1848. »

L'archiduc a fait à cette adresse la réponse suivante, qu'il a remise ensuite par écrit au président de la Diète :

« Haute assemblée!

« En commençant aujourd'hui les importantes fonctions de vicaire de l'empire, je ne puis m'empêcher d'exprimer en présence de cette haute assemblée mes remerciemens pour la confiance que m'ont témoignée, par son organe, tous les gouvernemens allemands à l'occasion de mon élection à cette importante dignité.

« L'empressement qu'a mis la diète à me féliciter au nom des gouvernemens allemands le jour mémorable de mon élection, mérite toute ma gratitude.

« J'accepte les attributions constitutionnelles dont a été chargée jusqu'ici la diète et qu'elle vient de remettre au pouvoir central au nom des gouvernemens allemands; en les acceptant, je compte sur le concours actif des gouvernemens pour toutes les mesures du pouvoir central, qui doit consolider la puissance de l'Allemagne au dedans et au dehors.

« Je vois dans cette confiance une sûre garantie pour la prospérité future de l'Allemagne. »

Après la lecture de cette réponse, les envoyés des différens gouvernemens allemands et les membres de la commission militaire de la confédération ont été présentés à S. A. I., les premiers par M. le président de la diète, les seconds par M. le général-major comte Nobili; ensuite tous les membres de la diète et de la commission militaire ont reconduit l'archiduc à l'*Hôtel-de-Russie*.

Ça été la dernière séance de la diète, dont les fonctions cessent à partir du 12.

Le 17 juillet, dans l'après-midi, l'Archiduc Jean était de retour à Vienne, après avoir parcouru, en bateau à vapeur, la distance qui existe entre cette capitale et Francfort, dans le court espace de 42 heures.

L'archiduc Jean a déjà désigné, pour faire partie du ministère de l'empire d'Allemagne, M. Schmerling, ci-devant président de la Diète, en qualité de ministre des affaires étrangères; le général Peuthner, en qualité de ministre de la guerre; Heckseches, en qualité de ministre de l'intérieur.

Le cabinet de Vienne a décidé qu'on poursuivra la guerre en Italie, avec tous les moyens dont le gouvernement peut disposer. De nombreux renforts sont en marche pour la Vénitie et la Lombardie.

Les troubles, dans le sud de la Hongrie, continuent. Dans la séance de l'assemblée croate du 8 juillet, à Agram, un prêtre fit le tableau le plus effrayant de la situation des populations slaves de la Hongrie et conclut à ce qu'on se préparât à la guerre. Sur cette motion, l'assemblée vota des impôts extraordinaires et un emprunt d'un million de fl. en argent, pour faire face à toutes éventualités.— D'autre part, les armemens à la frontière hongroise continuent, et des troupes s'avancent du côté d'Agram.

Des lettres de Pesth du 15 juillet annoncent qu'un corps de Serviens cantonné à Alibunar, qui avait attaqué les troupes hongroises près de Verschetz, a été complétement défait par la division sous les ordres du colonel Blomberg. La perte des Serviens a été très considérable.

(Correspondances particulières.)

SYRIE. DAMAS, 12 *juillet*. — M. Combes, consul de la République française à Damas, est arrivé ici avec sa famille, lundi dernier, 3 du mois courant. A la nouvelle de son approche de la ville, les employés du consulat de France, avec un grand nombre de Chrétiens, allèrent au-devant de lui et le reçurent à une heure et demie de distance de la ville. L'entrée du représentant de la République à Damas fut un vrai triomphe, à cause du nombreux cortège qui l'accompagnait. M. le consul d'Angleterre ne manqua pas, dans cette occasion, de donner une nouvelle preuve de sa courtoisie; il envoya son drogman et ses cawas recevoir M. Combes hors des portes de la ville.

Le lendemain, le trésorier du gouverneur-général de Damas est venu féliciter M. Combes sur son heureuse arrivée, de la part de Kiamili pacha.

Vendredi dernier, M. Vattier de Bourville, ancien titulaire de ce poste, fit la remise du consulat à M. Combes, et le lendemain, samedi, les deux consuls vinrent ensemble au palais du gouverneur, accompagnés de M. le docteur Amstein, médecin sanitaire, de M. Latapie, voyageur, et des employés du consulat. La réception faite par Kiamili pacha à M. Combes et aux personnes de sa suite, a été, on ne peut plus distinguée.

GRÈCE. SYRA, 24 *juillet*. — Depuis le mois de janvier de l'année courante, une goëlette ottomane partie d'Echelle-Neuve pour l'île de Crète, avait disparu, et l'on ignorait absolument ce qu'elle était devenue; ce n'est qu'après bien des recherches qui, dans le principe, étaient restées infructueuses, qu'on est parvenu à savoir positivement que ce navire commandé par le capitaine Hassan, chargé de blé, d'orge, de halva, de peaux tannées et de beaucoup de groups pour différents négocians de Mégalo-Castro (île de Crète), a été assailli le 11 janvier dans le port de l'île déserte de Lévitha, où il avait été forcé de se réfugier à cause du mauvais temps, par des matelots d'une bombarde hellénique appartenant à l'île d'Amargo, qui ont égorgé son équipage composé de sept personnes, y compris le capitaine et quatre passagers parmi lesquels se trouvait une femme avec son enfant, en tout onze personnes.

Le capitaine de la bombarde hellénique, le chef de ces brigands, se nomme Costas Iconomidès, et ses matelots, Nicolas Tzakis, Jean Foustiris, Antoine Sigalas; quant aux trois autres, ils sont encore inconnus, mais on en apprendra bientôt les noms, car ils sont tous nés et domiciliés à Amargo avec leurs familles.

Les assassins, après avoir commis ce crime atroce et s'être emparés de tout ce qui se trouvait à bord de la goëlette ottomane, ainsi que d'une partie de son grément, l'ont fait sombrer dans le port de Lévitha, afin d'effacer toute trace de leur crime; et ils amenèrent ensuite à Amargo, ils y ont pris des passagers qu'ils ont transportés à Santorin. C'est dans cette île qu'ils ont vendu à un tailleur, Dimitri Roustéri, 2,500 oques de halva à 72 lepta l'oque, 450 peaux tannées à 4 drachmes l'une, provenant de la cargaison de la goëlette ottomane. Ils avaient gardé à bord le blé, l'orge, l'avoine et quelques peaux qu'ils ont vendus après à Amargo.

De retour dans leur île, ces misérables s'étant pris de querelle entr'eux, à l'occasion du partage du butin, ils ont tout divulgué, et le public a été initié au drame tragique qui s'est dénoué à Lévitha. Cette circonstance ayant fait connaître les auteurs de cette boucherie humaine, un honnête officier de la Phalange, nommé Vassilios Takos, qui remplissait les fonctions de commandant de place à Amargo, en informa aussitôt, au mois de février, son gouvernement, auquel il demanda qu'on lui envoyât un bâtiment de guerre et des gendarmes pour se saisir des coupables; mais ce n'est seulement que le 29 juin, 11 juillet, que le gouvernement hellénique s'est décidé à envoyer à Amargo le juge d'instruction accompagné de quatre gendarmes pour arrêter et conduire à Syra ces scélérats et leurs complices, qui ont en ainsi tout le temps de s'évader, étant d'ailleurs parents du maire de la localité, et du frère même du juge d'instruction.

EXTERIEUR.

FRANCE. PARIS, 12 *juillet*. — L'assemblée nationale continue l'examen du projet de constitution. Presque tous les bureaux ont terminé déjà leurs délibérations, sur le chapitre II relatif au pouvoir législatif. La grande question des deux chambres a été, dans plusieurs bureaux, l'objet de délibérations importantes. Le système des deux chambres a triomphé dans le 12e, qui l'a admis à 26 voix contre 10. Dans quelques bureaux, la majorité semble ne mettre aucun doute que l'assemblée actuelle sera chargée de faire toutes les lois organiques de la constitution, et qu'elle devra siéger encore douze ou quinze mois.

— On annonce qu'il est sérieusement question d'armer les forts de Paris; la proposition doit, dit-on, en être faite prochainement à l'assemblée nationale.

— Un officier supérieur de l'état-major général de l'armée des Alpes adresse au *Journal des Débats* la note suivante en date de Grenoble le 4 juillet :

« Je viens de lire dans le *Journal des Débats* du 2 juin une correspondance dans laquelle on raconte que deux officiers appartenant à l'armée des Alpes ont été envoyés au roi de Sardaigne pour lui offrir l'intervention de l'armée française, et que ce roi a non-seulement accueilli cette proposition et que la nouvelle de cette négociation a été également reçue avec mécontentement par l'armée piémontaise.

« Comme ce fait, s'il était vrai, présenterait une certaine gravité, j'ai pensé que vous voudriez bien me permettre de m'adresser à vous pour vous prier de le démentir. Je puis vous garantir qu'aucun officier de l'armée des Alpes n'a été chargé d'aller offrir l'intervention française aux Piémontais, et que votre correspondant a été induit en erreur à cet égard. Je compte quelques amis dans l'armée piémontaise, et je crois devoir ajouter que les renseignemens qu'ils m'ont communiqués officiellement ne font aucune mention de la mission qu'on vous annonce. Je ne puis deviner ce qui a pu donner lieu au bruit qui en aurait couru dans l'armée piémontaise. »

ANGLETERRE. LONDRES, 10 *juillet*. — Le *Times* se dit autorisé à annoncer que la reine ne visitera pas l'Irlande cette année. Le 25, S. M. s'embarquera à bord de son yacht pour visiter les îles Shetland et Hébrides.

— De nouvelles et importantes arrestations du chef de crime de haute trahison ont été opérées samedi à Dublin. On cite entr'autres celles des propriétaires du journal la *Tribune*, qui seront probablement renvoyés devant une commission spéciale.

Le rédacteur du *Felon irlandais*, contre lequel un mandat d'arrêt avait également été décerné, s'est constitué prisonnier. On a refusé de mettre ces diverses personnes en liberté sous caution. L'imprimeur du journal, M. Hobain, a été également arrêté. Le rédacteur d'un autre journal révolutionnaire, M. Duffy, de la *Nation*, a été aussi mis en état d'arrestation. Les livres, registres et papiers du journal ont était saisis et la publication en a été suspendue.

Ces arrestations ont eu lieu en vertu de la nouvelle loi sur le crime de sédition.

— La cour centrale criminelle continue ses débats du procès des chefs clubistes. Alexandre Sharpe a comparu sous l'accusation de discours séditieux, etc.

— Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre les accusés Williams et Verson. Les condamnations de tous les accusés seront prononcées à la cour à l'issue du procès.

— La maladie des pommes de terre a reparu dans un grand nombre de localités en Angleterre, en Irlande et en Ecosse; elle a même été jusqu'à des grands ravages.

— Le *Times* annonce, d'après une lettre de Paris, que M. de Lamartine se dispose à faire un voyage en Orient. Ses bagages auraient déjà été expédiés sur Marseille.

RUSSIE. ST-PÉTERSBOURG, 4 *juillet*. — Jeudi et vendredi derniers, quelques désordres ont eu lieu à Saint-Pétersbourg. Le peuple voulait se venger de certaines personnes qu'il accusait d'avoir empoisonné les fontaines lors de l'apparition du choléra. Plusieurs personnes ont été tellement maltraitées, que quelques-unes ont succombé aux blessures qu'elle avaient reçues. L'empereur s'est rendu aussitôt sur les lieux, et a fait comprendre au peuple tout ce qui y a eu de coupable et d'illégal dans sa conduite; trois des principaux ouvriers ont été condamnés le jour suivant à des châtimens publics et au service militaire. Il a été en outre adopté diverses mesures pour empêcher de nouveaux désordres qui cependant n'ont pas eu lieu.

Le choléra fait des ravages à St-Pétersbourg et à Moscou. Le 3 juillet au matin il y avait, dans la première de ces deux villes, 2,269 malades; dans le courant de vingt-quatre heures, il y a eu 1000 nouveaux cas de maladie, 199 guérisons et 534 décès. Le matin du 4 il restait en traitement 2606 malades.

AUTRICHE. VIENNE, 18 *juillet*. — La *Gazette de Vienne*, dans un de ses derniers numéros, contient, dans sa partie officielle, l'article suivant sur les doubles fonctions de l'archiduc Jean comme représentant de l'empereur à Vienne et comme vicaire de l'empire :

« Deux événemens d'une grande et haute portée se trouvent en ce moment en présence et paraissent devoir s'entraver. L'archiduc Jean est le représentant de l'empereur en Autriche avec les pouvoirs les plus étendus; en même temps, l'archiduc Jean est vicaire et chef de l'empire. Ces deux missions, qui n'ont rien de contradictoire, cet cessent les deux, elles ont pour but l'unité et la force de l'Allemagne, de même que la consolidation de l'Autriche dans sa nouvelle organisation constitutionnelle comme une des plus grandes, des plus nobles et des plus belles parties de l'Allemagne. L'urgence sente des circonstances présente des difficultés et demande des concessions.

« L'empereur Ferdinand et exige la prompte entrée en fonctions de son vicaire de l'empire; l'Autriche, de son côté, ne saurait se passer du prince qui doit ouvrir les travaux de son assemblée constituante, dont les décisions ont tellement de bonheur et la prospérité sur le pays. Ici il est indispensable de s'entendre et de s'entendre concessions qui sont d'autant plus faciles que tout sacrifice fait de l'un ou de l'autre côté profite au bien-être de l'ensemble. Il est vrai que il n'est point de faire concorder des intérêts privés.

« Avec la fermeté qui forme un des traits saillans de son caractère, l'archiduc s'est décidé à répondre au vœu de la majorité de l'assemblée ottomane allemande et à s'absenter pour quelque temps de Vienne, à l'effet de commencer à Francfort les hautes fonctions auxquelles le choix d'une grande nation l'a appelé. Mais S. A. I. ne saurait raisonnablement séjourner à Francfort que le temps strictement nécessaire pour ouvrir l'assemblée constituante et le rétablir à Vienne pour y ouvrir le même jour la diète; nous espérons que jusqu'où elle se sera complétement constituée. De cette manière il ne résulterait aucun délai nuisible; l'Autriche et l'Allemagne, pour toujours fermement et intimement unies, peuvent dès le commencement combien il est facile de se mettre d'accord, lorsque les mêmes sentiments, le même dévouement pour l'ensemble, guident et inspirent les décisions. Sûr de l'assentiment de l'empereur, l'archiduc se rend à Francfort pendant sa courte absence, les ministres restèrent en rapport avec S. A. I. et demanderont sa sanction sur les résolutions qu'ils auront à prendre. L'estimable ministre de Wessenberg, si initié dans les affaires allemandes, accompagnera l'archiduc et se fera remplacer ici pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans la marche des affaires. »

PRUSSE. BERLIN, 12 *juillet*. — Dans la séance du 12, l'assemblée nationale a rejeté, par 262 voix contre 53, la motion de M. Jacobi présentée la veille et ainsi conçue :

« L'assemblée constituante de Prusse ne peut approuver la résolution par laquelle l'assemblée nationale allemande a nommé un vicaire de l'empire *non-responsable* et qui n'est pas tenu d'exécuter les décrets de l'assemblée constituante de Prusse, déclare en même temps que l'assemblée nationale allemande avait complétement le droit de prendre cette résolution sans l'assentiment préalable des gouvernemens allemands, que par conséquent il n'incombait pas au gouvernement prussien de faire des réserves quelconques. »

— Il paraît que l'on s'attend ici à une prochaine levée de boucliers de la part du parti républicain. Le conseil municipal, dans une audience qu'il a sollicitée du roi, a prié S. M. de faire venir des troupes dans la ville des localités les plus rapprochées de la capitale.

SUÈDE. STOCKHOLM, 3 *juillet*. — En Scanie comme partout en Suède, la sympathie et l'enthousiasme pour la cause des Danois continuent. Les troupes suédoises qui se trouvent en Fionie ne désirent rien plus vivement que de secourir leurs frères danois, et les troupes des deux nations vivent dans la meilleure harmonie possible.

On pense que la clôture de la diète aura lieu au commencement d'août, et l'on se flatte que le roi sera de retour pour cette époque.

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE. — Le *New-York-Courrier* déclare avoir reçu la nouvelle positive que le traité entre le Mexique et les Etats-Unis n'est pas seulement ratifié, mais que plusieurs détachemens de l'armée américaine revenant du Mexique sont déjà rentrés aux Etats-Unis.

VARIÉTÉS.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE GALATA-SÉRAÏ PENDANT LA DIXIÈME ANNÉE SCOLAIRE 1263-1264, PAR LE DOCTEUR SPITZER, PREMIER PROFESSEUR DE L'ÉCOLE.

SIRE!

Honorés de la présence de Votre Majesté Impériale, nous célébrons aujourd'hui la clôture de la dixième année scolaire. Les jeunes médecins formés cette année à l'école se voient récompensés de leurs peines par l'honneur d'avoir été choisis, pour donner, devant Vous, des preuves de leurs travaux. Ils se sont montrés dignes de cette distinction, et ne sont pas restés en arrière, soit en mérite, soit en savoir, de leurs devanciers qui sortis l'année passée de cette école, ont été désignés par V. M. I. pour être mis à l'épreuve, par une des premières facultés du monde, et qui, nous sommes heureux de le dire, viennent d'en sortir victorieux et de recevoir, par la Faculté de Vienne, leurs diplômes de docteur, malgré les troubles politiques qui menaçaient d'entraver cette grande scientifique. — Les jeunes médecins dont nous apprécions aujourd'hui le mérite et les talents, ont terminé leurs études, nonobstant des interruptions répétées et provenant de l'épidémie qui règne actuellement à Constantinople et dans l'Empire, épidémie qui nous a mis dans l'obligation d'utiliser les connaissances de ces jeunes gens, en les employant dans les endroits où se déclarait la terrible maladie. De tels résultats n'ont pas besoin de commentaires; ils parlent hautement en faveur de la réforme, et démontrent que le progrès de l'intelligence ne s'arrête pas facilement et sort triomphant des difficultés qui entravent sa marche progressive. Ces obstacles signalés et si heureusement surmontés, sont évidemment une nouvelle preuve de la bonne et solide organisation de l'école, des travaux de laquelle nous soumettons avec confiance à V. M. I. le rapport pour l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Les différens cours suivis par les élèves sont présentés dans le tableau suivant :

1° GLASSE DE RÉSERVE.

Lecture turque, par Kiamil éfendi.

2° CLASSES ÉLÉMENTAIRES.

Première classe — Lecture et Écriture turques et arabes, par Mehmed éfendi. — Lecture et Écriture françaises, par M. J. Calos.

Seconde classe. — Grammaire française, par M. Teriaky. — Langue turque, par Kiamil éfendi. — Langue arabe, par Ismail éfendi.

Troisième classe. — Syntaxe française, Lecture, Histoire de l'empire ottoman et Arithmétique, par M. Guerrieri. — Grammaire arabe, par Ismail éfendi. — Langue turque, par Kiamil éfendi. — Calligraphie.

Quatrième classe. — Style français, Histoire universelle, Arithmétique, Géographie, Éléments de Géométrie, par M. Lahaille. — Littérature arabe, par M. Ismail éfendi.

3° CLASSES DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

Cinquième classe. — Chimie, par M. Calléja. — Botanique, par Saïh éfendi. — Physique, par M. L. Rouet.

Sixième classe. — Anatomie descriptive, par M. Wurtbuchler. — Physique, par M. L. Rouet.

Septième classe. — Anatomie descriptive, par M. Wurtbuchler. — Zoologie et Physiologie, par M. Et. Carathéodory.

Huitième classe. — Matière médicale et Thérapeutique, par M. Archigènes. — Pathologie générale et Hygiène, par M. Sinapian. — Petite chirurgie, par Mehmed éfendi.

Neuvième classe. — Pathologie et Clinique interne, par M. Spitzer. — Pathologie et Clinique externe, par M. Const. Carathéodory. — Anatomie pathologique, par M. Wurtbuchler. — Médecine légale, par M. Ser-Vicen.

Dixième classe. — Pathologie et Clinique internes, par M. Const. Carathéodory. — Pathologie et Clinique externes, par M. Const. Carathéodory. — Anatomie chirurgicale, par M. Wurtbuchler.

4° COURS DE PHARMACIE.

Première année. — Chimie, par M. Calléja. — Botanique, par Saïh éfendi.

Deuxième année. — Matière médicale, par M. Archigènes. — Pharmacie, par M. Calléja.

Le cours d'Obstétrique donné en langue turque par M. Archigènes, a été dirigé par la première sage-femme, Mme Messati.

Les élèves qui ont reçu des prix sont :

Dans la dixième classe : Rachid-Abdullah, Théagènes Strati.

Dans la neuvième classe : Emin-Moustapha, Rifat-Ismail, Osman-Zouheir.

Dans la huitième classe : Mehmed-Abdallah, Houseïn-Sadik, Angheles-Kyriacos.

Dans la septième classe : Akif-Ibrahim, Ahmed-Ali, Andon Ohanes, Milinade Constantin.

Dans la sixième classe : Ali-Emin, Rayf-Halil, Constantin Bélisaire.

Dans la cinquième classe : Abdul-Hakim, Jusuf-Mehmed.

Dans la quatrième classe : Mehmed-Ahmed, Ali-Moustapha, Alexandre Joseph, Zénob Michael.

Dans la troisième classe : Mehmed-Ahmed, Ahja-Houlassi, Yanni Alexandre.

Dans la seconde classe : Izet-Mehmed, Moustapha Arbir, Serkis Mauvdik.

Dans la première classe : Ismail-Emin, Mehmed-Hassan, Mihroy Petrovich.

Dans la Pharmacie : Ali-Arif.

Les élèves qui, après avoir fini leurs études, sont admis aux examens pour le doctorat, sont : Rachid-Abdoullah, Wehli, Ahmed-Sadik, Said-Ibrahim, Mehmed-Arif, Théagènes Strati, Constantin Jean, Paroussc-Michael, Parladi.

Les pharmaciens qui ont fini leurs cours sont : Ali-Arif, Said-Moustapha, Ahmed-Emin, Léon-Caning, Afendouly-Stoïco.

Les sages-femmes qui ont été admises au libre exercice de leur art sont : Hummughulsun-Hussein, Catarina-Anesti, Triandafilis-Christo, Anastasie-Constantin, Maroucco-Théodore, Nazik-Doudou.

Le nombre des élèves internes est de 380, dont 269 Musulmans, 82 Chrétiens, 29 Israélites.

Le tableau suivant indique la repartition des élèves dans les différentes classes.

La première classe contient	120	élèves.	
» 2me	»	35	»
» 3me	»	23	»
» 4me	»	19	»
» 5me	»	30	»
» 6me	»	15	»
» 7me	»	14	»
» 8me	»	10	»
» 9me	»	11	»
» 10me	»	14	»

Un grand nombre d'élèves encombraient toujours la première classe des études préparatoires, et cependant un petit nombre seulement pouvait être admis à la classe supérieure. Les progrès étaient lents, parce que les enfants, avant d'avoir des notions suffisantes sur leur propre langue, furent admis à l'étude d'une langue étrangère. S. Exc. le médecin en chef remarque cet inconvénient et y apporta à l'instant remède. Depuis trois ans que S. Exc. a la direction de l'établissement, aucun élève n'est reçu à la première classe qu'après avoir étudié la syntaxe arabe. Nous avons aujourd'hui la satisfaction de voir 60 élèves suchant parfaitement la rue, l'arabe et le persan, admis à l'étude de la langue française. Nous observons, en effet, que les élèves, après ces études préliminaires, font des progrès rapides, et ne restent jamais plus d'une année dans la même classe. L'influence de cette mesure se développera dans quelques années d'une manière éclatante, lorsque nous verrons sortir, chaque année, de 50 à 60 médecins, chiffre de